



Accueil de loisirs sans hébergement agréé par la
Direction Départementale de la Cohésion Sociale



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction départementale
de la cohésion sociale

Stage Printemps
De l'Étrat La Tour Sportif

Stade des Ollières 287 rue de Verdun – 42580 L'ÉTRAT

Programme :

8h30-9h -> Accueil

9h-12h -> Activités du matin

12h-13h30 -> Repas et goûter fournis par les parents

13h30-16h30 -> Activités de l'après-midi

16h30-17h30 -> Départ

=Les transports sont assurés par le club

(*) Les présentes activités sont mentionnées à titre indicatif.

Elles peuvent varier notamment en raison des contraintes sanitaires, gouvernementales, préfectorales et/ou locales. Le club ne peut pas être retenu pour responsable des modifications apportées.

TARIFS

100€ pour la semaine entière de stage.

Pour de amples renseignements contactez
Florian MENDONCA (Animateur permanent)
06 36 53 33 42 courriel florian42210@gmail.com

INSCRIPTION avant le 14 avril (Premiers inscrits – les premiers retenus)

Du Lundi 17 au Vendredi 21 avril

Cochez la Case qui correspond à votre inscription

NOM : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

Portable Parent 1 : _____ Portable Parent 2 : _____ Tél Fixe : _____

Adresse mail : _____ (tous les champs sont obligatoires)

Pour les enfants non licenciés au club, il est impératif de fournir une licence sportive pour cette saison en cours ;
ou un certificat médical de **- 3 mois.**

Votre enfant fait-il du sport ? Oui Non Votre enfant sait-il nager ? Oui Moyen Non

Sport : _____ Club : _____

Cadre réservé au club Catégorie : _____ Licence ou certificat médical : Oui Non

Montant : Règlement : Oui Non Mode de règlement (entourer la mention) : Espèce : Chèque :

Autorisation parentale et informations complémentaires

Allergies connues à ce jour : _____

Comportement à avoir : _____

Covid : oui non Proche ayant eu le covid : oui non

Je soussigné(e), (nom, prénom du représentant légal de _____

autorise mon enfant (nom, prénom de l'enfant) _____

à participer au stage des vacances d'été organisé par le club de football « L'ÉTRAT LA TOUR SPORTIF ».

J'autorise mon enfant (*) mentions obligatoires pour la participation au stage :

- À participer à toutes les activités du stage.
- Le cas échéant, l'encadrement du stage à prendre les mesures nécessaires en cas de problèmes de santé et si besoin nécessitant une hospitalisation (*)
- La direction du stage à prendre et utiliser à des photos ou des vidéos du stage sans compensation. (*)
- A utiliser les moyens de transports prévus pour aller sur les activités extérieures (*)
- A quitter seul le stage en fin de journée.

Fait à : _____ Le _____ Signature du responsable légal de l'enfant

Date et années d'âges concernées

Du lundi 17 avril au vendredi 21 avril

Horaires

Le stage se déroule du Lundi au Vendredi.

Il démarre tous les jours à 8h30 et jusqu'à 17H00.

L'accueil peut se faire à partir de 9h00 au club – Stade des Ollières 287, rue de Verdun 42580 – L'ETRAT et vous pouvez récupérer vos enfants après le goûter à partir de 16h30' jusqu'à 17H00, Espace Gabriel ROUSSON 9, rue de Verdun 42580 L'ETRAT également.

Tarifs des stages

Cette année, au vu du contexte particulier, le Club a souhaité que le prix du stage soit accessible au plus grand nombre, c'est pourquoi, le tarif reste inchangé à savoir :

100€ pour les licenciés du Club.

Le Tarif inclut : La participation à l'ensemble des activités,

Nous acceptons les chèques vacances et nous pouvons réaliser une attestation de remboursement pour votre Comité d'Entreprise si vous le souhaitez.

Procédure d'inscription

Chaque semaine de stage les premiers dossiers complets seront les premiers inscrits.

Pour vous inscrire, vous devez remplir le formulaire que vous trouverez en ligne sur le site

[https:// www.letratlatours.fr](https://www.letratlatours.fr) et fournir les documents suivants :

Dossier d'inscription à compléter et signer

Conditions d'annulation

Au vu des réservations, vous pouvez annuler sans frais votre inscription jusqu'au 14 avril. Passée cette date, le Club pourra encaisser une partie du règlement pour couvrir les frais

En cas de manque de participants, ou de mesures sanitaires restrictives, le club de L'Etrat la Tour Sportif se réserve également le droit d'annuler une semaine de stage.

Dans ce cas les sommes engagées seront intégralement remboursées.



engagés.